

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**  
**ET DE LA PECHE**  
**OFFICE DES CEREALES**



**Avis de consultation nationale n°17/2022**  
**Pour la désignation d'un commissaire aux comptes**  
**pour le mandat 2022-2023-2024**

L'office des Céréales se propose de lancer une consultation nationale pour la désignation d'un commissaire aux comptes au titre des années 2022-2023-2024.

Les experts comptables inscrits à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, remplissant les conditions légales et intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer gratuitement le cahier des charges auprès du Secrétariat Permanent des commissions des Marchés de L'Office des Céréales ou à télécharger de site [www.oc.com.tn](http://www.oc.com.tn) ou de site [www.marchespublics.gov.tn](http://www.marchespublics.gov.tn).

Les offres doivent parvenir par voie postale au nom de Monsieur le Président Directeur Général de L'Office Des Céréales, sous plis fermés et recommandé ou par rapide poste ou déposées directement auprès du bureau d'ordre central de L'Office des Céréales à l'adresse sus-indiquée (contre récépissé de dépôt) et ce au plus tard le **Lundi 18 Juillet 2022 à 13h00**, date limite de réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de L'office Des Céréales faisant foi)

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante : « **Ne pas ouvrir – Consultation n°17/2022 relative à la désignation d'un commissaire aux comptes pour le mandat 2022-2023-2024** »

Sera rejetée toute offre qui parviendra après la date limite de réception des offres et/ou non fermée ni scellée et/ou portant une modification apportée aux clauses du cahier des charges.

**NB : La séance d'ouverture des plis n'est pas publique.**